

Enrichissement des catalogues Offreurs des Places de marché de la Banque des Territoires

Affaire n° 20255345

Cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P)

Sommaire

1.	ELEMENTS DE CONTEXTE.....	3
1.1.	LES MISSIONS DE LA CAISSE DES DEPOTS	3
1.2.	L'ETABLISSEMENT PUBLIC	4
1.3.	LA DIRECTION CLIENTE (DEPARTEMENT DU DIGITAL DE LA BANQUE DES TERRITOIRES).....	5
1.3.1.	<i>Présentation</i>	5
1.3.2.	<i>Missions et actions de l'entité prescriptrice</i>	6
1.3.3.	<i>Organisation</i>	6
2.	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRESTATION	7
2.1.	CONTEXTE PRECIS DE LA PRESTATION.....	7
2.2.	COMITOLOGIE MISE EN PLACE POUR LE PILOTAGE DE LA PRESTATION	8
2.3.	OBJET DE LA PRESTATION	8
3.	DETAIL DES PRESTATIONS ATTENDUES.....	10
3.1.	MISSION 1 : METTRE A DISPOSITION UN SYSTEME D'ALIMENTATION INDUSTRIALISEE DES CATALOGUES D'OFFREURS SUR LES PLACES DE MARCHÉ.....	10
3.1.1.	<i>Définition</i>	10
3.1.2.	<i>Réalisation</i>	11
3.1.2.1	Mise à disposition de l'interface graphique et construction du parcours	11
3.1.2.2	Fonctionnalités de l'interface.....	11
3.1.3.	<i>Livrables</i>	14
3.2.	MISSION 2 : ASSURER LA VERIFICATION DE SERVICE REGULIER (VSR), LA MAINTENANCE DE L'OUTIL (RECETTAGE, CORRECTION DES ANOMALIES) ET UNE AMELIORATION CONTINUE.....	15
3.2.1.	<i>Définition</i>	15
3.2.2.	<i>Réalisation</i>	15
3.2.3.	<i>Livrables</i>	16
3.3.	MISSION 3 : INITIER UNE REQUETE REGIONALE	17
3.3.1.	<i>Définition</i>	17
3.3.2.	<i>Réalisation</i>	17
3.3.3.	<i>Livrables</i>	17
4.	COMPETENCES REQUISES	18
5.	CONDITIONS D'EXECUTION	18
5.1.	INTERVENTION ET CHARGE.....	18
5.2.	LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION	18

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1. Les missions de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un Groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Il remplit ses missions en appui des politiques conduites par l'État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles.

Pour décliner ses missions et proposer une gamme complète d'accompagnements, la Caisse des Dépôts est aujourd'hui organisée autour de **quatre métiers** et de **deux partenaires stratégiques**.

Le soutien aux projets des territoires

Créée en 2018, la **Banque des Territoires** accompagne les territoires et leurs acteurs en proposant des solutions adaptées aux enjeux locaux : conseil, prêts et investissements en capital. Avec 16 directions régionales, 37 implantations territoriales et deux filiales, CDC Habitat et la SCET, elle propose une offre complète en ingénierie et en montage de projet aux collectivités, organismes de logement social, entreprises publiques locales, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers, avec l'ambition d'agir pour des territoires plus durables et plus solidaires.

Politiques sociales : La **direction des politiques sociales (DPS)** de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie des Français. Tiers de confiance, elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale, en intervenant principalement dans quatre domaines : les retraites, la formation professionnelle, le handicap, le grand âge et la santé. Gestionnaire de 66 fonds et mandats, partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la direction des politiques sociales apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

Les **gestions d'actifs (GDA)** gèrent l'ensemble des placements financiers de la Caisse des Dépôts (obligations, actions, non coté, immobilier, forêts, etc.), issus des bilans du Fonds d'épargne et de la Section générale. Premier gérant d'actifs de statut public (avec 288 Md€ d'encours d'actifs sous gestion) et premier investisseur sur les PME françaises cotées, GDA investit dans toutes les classes d'actifs, directement ou au travers de ses filiales (CDC Croissance, La Société Forestière, CDC Investissement Immobilier), dans une perspective de long terme et responsable.

La **gestion des participations stratégiques (GPS)** gère les opérations d'acquisition et de cession, ainsi que le pilotage actionnarial d'une vingtaine de sociétés dont la Caisse des Dépôts est actionnaire de référence. Elle contribue à la définition de la position actionnariale de la CDC ainsi qu'à l'accompagnement stratégique et financier des filiales, tout en coordonnant les priorités entre le Groupe et ses filiales. Investisseur de long terme, elle accompagne dans la durée le développement de ses filiales dont les résultats financiers soutiennent les missions d'intérêt général.

Nos deux partenaires stratégiques sont Bpifrance et le Groupe La Poste :

Bpifrance est une banque publique d'investissement détenue par la Caisse des Dépôts et l'État qui a pour mission de dynamiser et rendre plus compétitive l'économie française, en appui des politiques publiques. Elle finance les entreprises à chaque étape de leur développement, en crédit, garantie et fonds propres. Partenaire de confiance des entrepreneurs, elle développe une offre de conseil, de formation, de mise en réseau, et un programme d'accélération pour les start-up, PME et ETI.

Intégré au périmètre de consolidation financière du groupe Caisse des Dépôts depuis mars 2020, **le Groupe La Poste** accompagne tous les Français en offrant des services utiles et adaptés à leurs besoins. A travers ses quatre missions de services publics (courrier, services bancaires pour tous, aménagement du territoire

via présence postale, presse) il accompagne les grandes transitions écologique, territoriale, démographique et numérique qui impactent la société.

1.2. L'établissement public

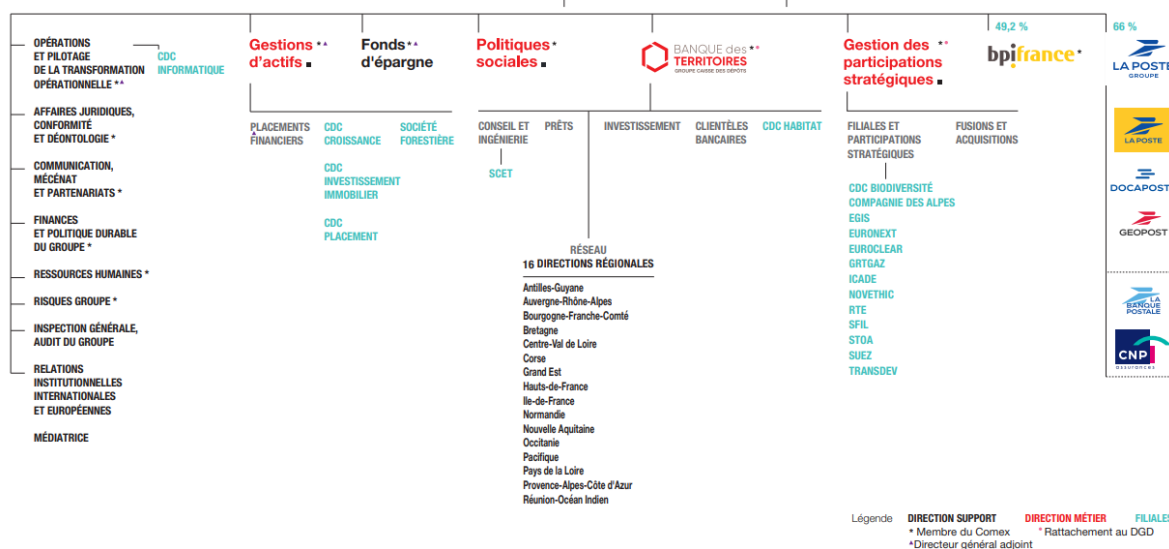
Le Groupe compte près de 350 000 collaborateurs dans le monde dont près de 7 500 pour l'Établissement Public (EP). Son bilan social agrégé atteint 1360 Md€, et sa contribution au budget de l'Etat était de 2,5 Md€ en 2023.

Pour mettre en œuvre ses différents métiers, la Caisse des Dépôts s'appuie sur l'établissement public organisé autour de fonctions transversales et de directions opérationnelles.

- **Les directions opérationnelles :**
 - o La Banque des territoires composée de :
 - ✓ La direction des clientèles bancaires
 - ✓ La direction de l'investissement
 - ✓ La direction des prêts
 - ✓ La direction du réseau
 - ✓ La Scet
 - ✓ CDC Habitat
 - o La direction des gestions d'actifs
 - o La direction des politiques sociales
 - o La direction de la gestion des participations stratégiques

- **Les fonctions transversales :**
 - o Affaires juridiques, conformité et déontologie
 - o Communication, mécénat et partenariats
 - o Finances et politique durable du Groupe
 - o Fonds d'épargne
 - o Inspection générale, audit du Groupe
 - o Opérations et pilotage de la transformation opérationnelle
 - o Relations institutionnelles, internationales et européennes
 - o Ressources humaines
 - o Risques

Pour plus d'informations : www.groupecaisseledesdepots.fr



Notre établissement, par son identité historique résolument tournée vers l'intérêt général, s'engage à être un acteur exemplaire de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale.

En 2022, la Caisse des Dépôts a adopté sa raison d'être, véritable boussole pour ses missions, qui se traduit par des engagements ambitieux en matière environnementale, sociale et de gouvernance dans le cadre de sa politique durable et notamment sa politique d'achats responsables, déclinée dans son SPASER (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) 2024-2027.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts s'engage et attend de ses fournisseurs qu'ils prennent en compte lors de l'exécution des prestations ses engagements et sa politique en matière de développement durable et notamment les axes suivants :

- Réduction de l'impact environnemental : décarbonation, réduction des déchets, sobriété des consommations d'eau et d'énergie.
- Insertion sociale et professionnelle de tous.
- Promotion de l'égalité femmes / hommes et lutte contre les discriminations.
- A ce titre, la Caisse des Dépôts a obtenu les labels « Egalité professionnelle » et « Diversité », délivrés par l'Association française de normalisation (Afnor). Ces distinctions récompensent notre politique volontariste en faveur d'une égalité et d'une inclusion effectives pour toutes et tous.

1.3. La direction cliente (Département du Digital de la Banque des Territoires)

1.3.1. Présentation

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte

d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités territoriales, des organismes de logement social, des entreprises publiques territoriales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est également une marque déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Au sein de la Banque des Territoires, le Département du Digital pilote et réalise la mise en œuvre des grandes évolutions digitales de la Caisse des Dépôts. Il porte sa politique d'innovation et de partenariats ainsi que son programme « villes et territoires intelligents ».

1.3.2. Missions et actions de l'entité prescriptrice

Au sein du Département du Digital de la Banque des Territoires, le Pôle Ecosystèmes & Innovation porte, notamment, la stratégie en matière de partenariats et les projets et dispositifs d'innovation ouverte. A ce titre, il a pour ambition d'accélérer l'émergence et la mise en œuvre de projets innovants et de générer de nouveaux business au service de l'intérêt général grâce à l'écosystème de la Banque des Territoires.

Le Pôle Ecosystèmes & Innovation regroupe plusieurs activités : Stratégie partenariale, Nouveaux Business & Marketplace, Nouvelles Offres digitales & Innovation ouverte ainsi que le Programme Données et innovation territoriale.

Plusieurs dispositifs sont au service de cette dynamique :

- Une plateforme digitale, www.banquedesterritoires.fr comprenant un espace partenaires ainsi que plusieurs marketplaces ;
- Un lieu, le Hub des Territoires qui est un espace d'évènements, d'échanges et de développement avec nos partenaires ;
- Un dispositif d'innovation ouverte, le Lab des Territoires pour accélérer la création de services digitaux innovants en s'appuyant sur des solutions portées par des acteurs externes privés comme publics, au service des clients de la Banque des Territoires ;
- Un réseau d'innovation ouverte animé par les experts internes, de la Banque des Territoires et du Groupe Caisse des Dépôts ;
- Une capacité à originer et piloter la création de Nouveaux Business qui pourraient émerger de ces initiatives.

1.3.3. Organisation

Le Pôle Ecosystèmes & Innovation travaille main dans la main avec plusieurs métiers de la Banque des Territoires sur différents projets.

Dans le contexte de ce marché, il est intéressant de garder en tête que les membres de l'équipe travaillent en étroite collaboration avec :

- L'équipe Numérique, Data et intelligence artificielle du Département du Digital
- Le Programme aquagir à la Direction des Prêts
- Le Programme Enfance protégée à la Direction du Réseau

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRESTATION

2.1. Contexte précis de la Prestation

Le pôle Ecosystèmes & Innovation a notamment pour vocation de créer de nouveaux services digitaux (Nouveaux Business) et des espaces thématiques sur la plateforme Banque des Territoires (Marketplaces), à destination des clients finaux de la Banque des Territoires, dans une démarche d'innovation ouverte et de partenariats.

Dans ce contexte de transformation, l'équipe Nouveaux Business & Marketplace a notamment la charge de :

- La définition de la stratégie et de la mise en place de Marketplaces permettant de positionner la Banque des Territoires comme référente media et d'étendre son offre sur des thématiques existantes (eau, Innovation et données territoriales, etc.) ou à identifier ;
- Le développement ou la création d'entités Nouveaux Business permettant d'activer commercialement des offres et produits à destination de nos clients et de leurs écosystèmes, développées en interne ou avec des partenaires ;
- L'animation des plateformes parcours écosystémiques, tels que aquagir.fr et Numerique360.banquedesterritoires.fr

Lancé en juillet 2023, aquagir est un collectif constitué de 6 acteurs (Banque des Territoires, BRGM, Association Nationale des Elus de Bassins, Cercle français de l'eau, pôles de compétitivité de la filière eau, Union Nationale des industries et entreprises de l'eau) dont l'ambition est d'accompagner les collectivités territoriales dans leur projet de gestion de l'eau. Cette ambition se matérialise par un site internet aquagir.fr sur lequel les collectivités territoriales, quelle que soit leur taille, leur localisation géographique, leur maturité sur le sujet de l'eau peuvent être accompagnées sur leur projet de gestion de l'eau.

Le parcours Numérique360, lancé par la Banque des Territoires en novembre 2024, est un espace digital visant à accompagner les collectivités dans leur transformation numérique, avec un accent sur la data et l'intelligence artificielle. Il propose des contenus variés, un parcours d'accompagnement en six étapes et une place de marché pour faciliter la rencontre entre offreurs et collectivités. Axé sur cinq thématiques clés, Numérique360 soutient également l'élaboration de démarches innovantes et l'expérimentation.

Un autre écosystème sera prochainement lancé en appui aux actions de la Banque des Territoires sur l'Aide sociale à l'Enfance (ASE) :

- D'abord pour soutenir la création d'infrastructures contribuant au bien-être des jeunes placés et des professionnels de l'ASE. Il contribuera alors à renforcer l'accompagnement des jeunes tout en améliorant les conditions d'exercice des professionnels. Ce dispositif à la fois physique et digital couvrira l'ensemble des aspects essentiels à la réussite d'un projet d'infrastructure de sa mise à l'agenda jusqu'à sa réalisation.
- Ensuite pour répondre aux besoins de formation et d'échange de bonnes pratiques en mettant à disposition des ressources accessibles par les professionnels de l'ASE : formations standardisées, partage de connaissances et de pratiques éprouvées, contenus d'informations sur les évolutions du secteur.

Ces parcours écosystémiques ont été conçus comme un parcours projet en six étapes :

- Je mets à l'agenda : les collectivités accèdent à des propositions d'actions concrètes, simples et opérationnelles pour leur permettre d'identifier de nouvelles opportunités d'action
- Je m'inspire d'autres projets : les collectivités accèdent à des retours d'expérience d'élus ou de porteurs de projets qui présentent leurs réussites et leurs échecs sur des projets de gestion de l'eau
- Je maîtrise les compétences clés sur mon projet : les collectivités accèdent à des contenus pour maîtriser les principales notions techniques associées au projet et prendre les bonnes décisions

- Je fais les diagnostics, les bons choix et je planifie : les collectivités accèdent à des contenus et des outils pour adapter les propositions d’actions à la réalité des territoires
- Je finance : les collectivités accèdent à toutes les offres (territoriales, nationales et européennes) de financements disponibles pour leur territoire
- Je mets en œuvre : les collectivités accèdent, via une Place de marché, aux porteurs de solutions et à leurs offres et peuvent leur demander un devis en ligne ou demander à être rappelées

Les collectivités territoriales peuvent suivre ce parcours dès l’étape de mise à l’agenda ou accéder directement à l’étape qui correspond à leur niveau de maturité sur leur projet.

En complément du parcours digital proposé, les plateformes proposent également aux collectivités territoriales un service d’assistance : ce service prend la forme d’un formulaire disponible sur les plateformes accessible via le bandeau « Je prends contact ». Les collectivités peuvent utiliser ce service pour poser leurs questions ou encore demander une assistance sur leurs projets afin de bénéficier de conseils personnalisés, ajustés à leurs besoins.

2.2. Comitologie mise en place pour le pilotage de la prestation

Un chef de projet, interlocuteur privilégié du Titulaire, sera désigné par la Banque des Territoires. Il sera attendu que le Titulaire désigne également un chef de projet dès le début de la prestation.

La gouvernance suivante est envisagée pour piloter la prestation :

- Lors de la phase de conception, un comité de projet (Coproj) se réunira chaque semaine pour faire un point d’avancement. Le Titulaire animera les comités de suivi. Il sera composé à minima de :
 - Le chef de projet au sein de l’équipe Marketplace et Nouveaux Business
 - Le chef de projet nommé par le Titulaire
 - Le responsable de l’équipe Marketplace et Nouveaux Business
 - Les personnes engagées sur le projet du côté du Titulaire
- Une fois la phase conception terminée, le comité de projet se tiendra tous les mois. Il sera à minima composé de :
 - Le chef de projet au sein de l’équipe Marketplace et Nouveaux Business
 - Le chef de projet nommé par le Titulaire
 - Le responsable de l’équipe Marketplace et Nouveaux Business
 - Les personnes engagées sur le projet du côté du Titulaire
 - Eventuellement, en cas de besoin, les référents des équipes métiers concernées par les Marketplaces au sein de la Banque des Territoires.

Le format de comité de projet sera particulier pour les étapes critiques suivantes : le lancement du projet et la clôture du projet. Chaque comité fera l’objet d’un compte-rendu précis avec une liste des actions à réaliser pour chacune des parties prenantes.

En fonction des avancées du projet, il pourra être demandé au Titulaire de participer à des réunions ad-hoc si besoin d’appui d’experts éventuels (estimation maximum 4 réunions par an).

2.3. Objet de la prestation

Dans le cadre du développement des Marketplaces sur aquagir.fr, Numérique360.fr et d’autres plateformes s’intéressant à d’autres verticales, initiées par la Banque des Territoires pour accompagner les collectivités locales françaises dans la mise en œuvre de projets territoriaux, la présente mission vise à

disposer d'un outil permettant d'industrialiser l'identification et le référencement des porteurs de solutions opérant sur le territoire national.

Ces Marketplaces ont pour ambition de devenir des catalogues exhaustifs, fiables et dynamiques des acteurs de l'écosystème liés aux thématiques des parcours écosystémiques. Ces acteurs – entreprises, associations, bureaux d'études, startups, etc. – doivent pouvoir y présenter leur savoir-faire, leur savoir-être, ainsi que leurs offres de services ou de produits, quelle que soit leur taille, leur zone d'intervention ou leur typologie.

À ce jour, l'identification et le référencement des porteurs de solutions sont assurés manuellement par les équipes d'animation des Marketplaces intégrées sur les parcours écosystémiques. Ce travail repose sur des actions digitales (prospection en ligne, prise de contact, accompagnement à l'inscription) et sur des actions physiques (participation à des événements, rencontres terrain, démarchage direct, etc.). Cette approche, bien que qualitative, est chronophage, peu scalable et ne permet pas de couvrir l'ensemble des acteurs pertinents à l'échelle nationale.

De fait, la présente mission vise à :

1. Mettre à disposition un système d'alimentation industrialisée fonctionnel des catalogues d'Offreurs des Marketplaces, auquel l'équipe Marketplaces et Nouveaux Business a accès
2. Assurer la vérification de service régulier (VSR), une maintenance évolutive et la correction des bugs
3. Initier des requêtes sur l'outil, région par région, afin de :
 - Identifier des acteurs pertinents sur une région déterminée, sur toutes les thématiques des Marketplaces. Le Titulaire devra détecter, collecter et qualifier des données relatives aux structures économiques pertinentes. Le Titulaire pourra s'appuyer sur des bases de données publiques. Il devra également être en mesure de qualifier et d'intégrer des bases des données fournies par la Banque des Territoires.
 - Construire des fiches Offreurs simplifiées complètes et optimisées pour le SEO. Pour chaque acteur identifié, le Titulaire devra générer une fiche Offreur structurée avec notamment :
 - Des informations sur la structure (raison sociale, numéros SIRENE et SIRET, adresse du siège social, zone d'intervention, ancienneté, site internet, courriel professionnel, numéro de téléphone professionnel, etc.)
 - Des attributs spécifiques (labels, certifications, engagements, etc.)
 - Une description de la structure devra être rédigée. Elle devra être optimisée pour le référencement naturel (SEO), afin d'améliorer la visibilité des fiches sur les moteurs de recherche.
 - Intégrer et indexer les fiches sur les Marketplaces (par « batch » ou une à une) concernée par la requête :
 - L'intégration simple et directe des fiches simplifiées dans les espaces administrateurs des Marketplaces Banque des Territoires
 - Une compatibilité avec les formats et les structures de données des Marketplaces
 - Synchroniser les mises à jour entre l'Outil et les espaces administrateurs des plateformes. Le système mis en place devra permettre :
 - La synchronisation bidirectionnelle entre l'outil d'alimentation et les plateformes
 - La gestion des versions et des historiques de modification
 - La garantie de cohérence et de fiabilité des données affichées aux utilisateurs
 - Accompagner à la récupération des comptes Offreurs par les structures référencées. Une fois les fiches injectées, le Prestataire devra prévoir un dispositif d'accompagnement permettant aux structures référencées de finaliser leur inscription.

La Prestation a vocation à durer 1 an, renouvelable 2 fois.

3. DETAIL DES PRESTATIONS ATTENDUES

En concertation avec l'équipe Marketplaces et Nouveaux Business et avec les métiers, le Titulaire sera missionné « région par région ». Autrement dit, un Bon de commande sera émis pour que le Titulaire réalise les missions listées ci-après sur une région déterminée :

- La mise à disposition de l'Outil pour une région donnée
- La gestion des accès
- L'accès à l'Outil et à toutes les informations concernant les régions pour lesquelles la licence a été souscrite pour les Marketplaces dont l'équipe à la charge
- L'initiation de requêtes visant à :
 - L'identification des acteurs pertinents via la collecte, le traitement et l'enrichissement des données Offreurs, sur toutes les thématiques des Marketplaces
 - La construction de fiches simplifiées, complètes et optimisées pour le SEO
 - L'intégration des données Offreurs sur les espaces administrateurs des Marketplaces concernées par la requête, sur toute la période de licence, dès lors que la Banque des Territoires sollicite l'Outil
 - La synchronisation de l'Outil avec les Marketplaces
 - L'accompagnement à la récupération des fiches simplifiées par les Offreurs alors pré-référencés
- La recette, la correction des anomalies techniques et la validation du bon comportement de l'Outil
- L'archivage et l'édition des PV de destruction des données

Un budget maximum de 6000 euros TTC est prévu pour chaque Bon de commande :

- Chaque Bon de commande comprendra la réalisation de l'ensemble des trois missions détaillées ci-dessous et ce, sur une région uniquement.
- Chaque Bon de commande ouvrira une licence d'utilisation de l'Outil de 12 mois étant entendu que les données continueront à être utilisées sur les Marketplaces après la fin de l'utilisation de la licence.

Les différents livrables (détaillés ci-dessous) seront validés sous un délai maximal de 5 jours et moyennant maximum deux aller-retour. En l'absence de validation une rencontre sera organisée avec le Prestataire du marché pour arbitrer les points en suspens et procéder au service fait. Aucune demande de paiement ou facture ne pourra être adressée avant validation du livrable concerné.

3.1. Mission 1 : Mettre à disposition un système d'alimentation industrialisée des catalogues d'Offreurs sur les Places de marché

3.1.1. Définition

Cette mission consistera à mettre à disposition une solution Saas (« l'Outil ») permettant l'identification, la structuration, l'injection et l'indexation de fiches Offreurs dites « simplifiées » sur les Marketplaces opérées par la Banque des Territoires. Plus précisément :

- L'Outil devra être accessible à l'équipe Marketplaces et Nouveaux Business, sécurisé et évolutif
- L'Outil devra être interopérable avec les Marketplaces (licence SNCD).
- L'Outil devra permettre la création, l'injection industrialisée (manuelle ou via API) et l'indexation de fiches optimisées pour le SEO.

- L'Outil devra prévoir une interface de pilotage pour faciliter l'usage quotidien des Utilisateurs. Cette interface devra permettre aux utilisateurs de :
 - Consulter et de vérifier les fiches créées ;
 - Filtrer les fiches par indice de fiabilité, régions, thématiques, etc.
 - Gérer l'injection et l'indexation des fiches sur les Marketplaces ;
 - Suivre les actions réalisées et la gestion des priorités d'intégration.
- Le Titulaire sera chargé de la gestion des Utilisateurs, de rôles et de leurs droits d'utilisation de l'Outil.

L'objectif est de rendre le processus de référencement des Offreurs plus fluide, scalable et fiable.

3.1.2. Réalisation

3.1.2.1 Mise à disposition de l'interface graphique et construction du parcours

- Mise à disposition de l'interface graphique de la solution Saas

Une interface graphique de la solution SaaS devra être mise à disposition.

Cette interface graphique devra servir à la mise à disposition de données sur des structures susceptibles d'être intégrées aux Marketplaces développées en raison des solutions qu'elles proposent aux collectivités territoriales, sur des zones géographiques définies.

L'intégration aux Marketplaces devra se faire en mode Saas.

- Construction du parcours utilisateurs

Le parcours utilisateurs et les maquettes de l'Outil devront être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de la mission. Les EPICs et les US associées devront être rédigées, documentées et archivées.

3.1.2.2 Fonctionnalités de l'interface

- Gestion des droits et connexion à l'Outil par l'Utilisateur

La gestion des accès à l'Outil, des rôles utilisateurs et des droits associés ne devra pas être intégrée en tant que fonctionnalité dans l'Outil lui-même. Cette responsabilité incombera directement au Titulaire, qui assurera la création, la configuration et la gestion des comptes Utilisateurs (six comptes pour six utilisateurs maximum) en collaboration étroite avec l'équipe Marketplace et Nouveaux Business.

Le Titulaire devra définir, mettre en œuvre et maintenir un système d'accès sécurisé, conforme aux exigences de sécurité de la Banque des Territoires (MFA notamment), incluant des rôles différenciés (à définir conjointement) et des droits associés à chaque rôle. Il devra également assurer la traçabilité des accès et la gestion des habilitations.

Il assurera la maintenance et l'évolution de ce système d'accès tout au long de la mission, en garantissant la traçabilité des connexions et la confidentialité des données.

- Identification, utilisation et vérification des bases de données

Le Titulaire devra identifier et utiliser (notamment via API) des bases de données de structures susceptibles d'apporter des solutions pertinentes aux collectivités territoriales sur les thématiques définies par la Banque des Territoires. Ces bases de données pourront être disponibles en ligne mais seront également susceptibles d'être fournies par des structures tels que des têtes de réseaux. Par exemple :

- Bases de données disponibles en ligne : SIRENE, GMB, CCI
- Bases de données « privées » : listes de structures adhérentes à des réseaux professionnels en format CSV, JSON, XML

Les données intégrées dans l'Outil grâce à ces bases devront être vérifiées autant que possible, pour assurer de leur véracité. Cette vérification pourra par exemple être effectuée par le biais de la création d'un « indice de fiabilité » indiquant le nombre de sources externes validant les données.

- Quantité et qualité des informations incluses dans l'Outil et injectées sur les Places de marché

Pour chacune des structures identifiées par l'Outil, plusieurs types de données devront être collectées, structurées et vérifiées sous forme de « fiche » :

- Informations sur le « titulaire » du compte – personne à contacter pour la récupération du compte
 - Nom
 - Prénom
 - Courriel professionnel de contact
 - Courriel « alias » permettant de l'injection de la fiche Offreur
 - Téléphone de contact
- Informations sur la structure
 - Raison sociale
 - Numéro SIREN
 - Numéro SIRET
 - Date de création
 - Tranche des effectifs
 - Site web de la structure
 - Adresse du siège social
 - Numéro et nom de la rue
 - Code postal
 - Ville
 - Département
 - Région
 - Bassin hydrographique
 - EPTB
- Informations SIREN
 - État administratif
 - Statut de diffusion
 - Catégorie d'entreprise
 - Activité de l'établissement (code NAF)
 - Programmation informatique
 - Nomenclature activité principale de l'entreprise
 - Appartenance au champ de l'économie sociale et solidaire
- Description de la structure et de ses activités
 - Avec un texte unique compris entre 150 et 200 mots pouvant être généré à partir des informations publiquement disponibles sur la structure
 - Ces informations qualitatives sur la structure et ses activités doivent être uniques. Autrement dit, elles doivent être intégrées sous forme d'une description textuelle,

unique et adaptée pour chacune des structures. Le prestataire ne doit pas se contenter de « textes à trous » mais bien de fournir des descriptions adaptées à chacune des structures, générées en fonction de leurs activités, produits et services en utilisant leur site internet et toutes autres sources d'informations possibles sur le web notamment pour éviter le duplicate content.

- Des connexions avec l'API d'éventuels outils d'analyse sémantique pourront être envisagées pour améliorer le SEO des fiches.
- Délimitation des zones géographiques et des typologies d'acteurs à cibler avec les métiers pour chacune des Marketplaces

Pour chacune des Places de marché, avec chacun des métiers :

- Le Prestataire devra accompagner à l'identification et à la sélection des territoires à cibler (Régions françaises)
- Le Prestataire devra accompagner à l'identification et à la sélection des types de structures à cibler grâce aux codes NAF et aux catégories GMB.

Les codes NAF et les catégories GMB seront déterminés en bonne intelligence avec chacune des équipes métiers, l'équipe Marketplaces et Nouveaux Business, lors de comités dédiés.

- Indexation et injection des fiches sur les Places de marché en masse (API) ou manuellement

Le Prestataire devra prévoir une fonctionnalité permettant d'injecter les fiches sur les Marketplaces par « batch » ou « fiche par fiche » depuis l'Outil ou via des appels API. Cette fonctionnalité devra permettre de :

- Déterminer sur quelle(s) Marketplace(s) thématique(s) les fiches devront être injectées
- Prioriser l'injection des fiches à intervalle régulier (à priori mensuellement)
- Limiter l'injection de fiches (pour éviter des écueils en matière de SEO)
- Avoir une vue sur les dates d'injection des fiches (et sur les récupérations de comptes)

➤ Injection des fiches par batch (API)

L'Utilisateur pourra injecter plusieurs fiches depuis la liste des structures établie (et dont les données qualitatives et quantitatives auront été vérifiées) par le Titulaire.

➤ Injection des fiches manuelle

Depuis l'Outil, l'Utilisateur pourra choisir de créer une fiche grâce à un numéro SIREN ou grâce à un numéro SIRET :

- L'Utilisateur y renseignera un numéro SIREN ou SIRET. L'Utilisateur pourra également importer dans l'Outil une liste de numéro SIREN ou SIRET sous format CSV, JSON, XML
- L'Outil cherchera les informations nécessaires à la création et à l'injection de la fiche (ou de plusieurs fiches) sur l'une des Marketplaces

Depuis un outil externe, l'Utilisateur pourra choisir de demander la création d'une fiche dans l'Outil directement en saisissant un contenu (et notamment un retour d'expérience) :

- L'Utilisateur renseignera un numéro SIREN ou SIRET dans le champ texte dédié
- Une requête sera générée sur l'Outil pour viser à la création automatique de la fiche de l'Offreur (dont le numéro SIRET a été renseigné) directement sur la Place de marché
- La fiche comprendra les mêmes informations légales et qualitatives que les fiches créées par l'Outil

- Interopérabilité entre l’Outil et les Places de marché (licence SNCD)

Le Titulaire devra garantir l’interopérabilité complète de l’Outil avec les Marketplaces opérées sous licence Second. Cette interopérabilité impliquera la capacité de l’Outil à communiquer efficacement avec les environnements techniques SNCD, notamment via des API REST sécurisées, des formats de données compatibles (JSON, XML, CSV) et des protocoles d’authentification conformes aux standards de sécurité de la Banque des Territoires.

L’Outil devra permettre :

- L’injection par « batch » ou manuelle des fiches Offreurs dans les espaces administrateurs des Marketplaces, sans rupture de format ni perte d’information.
- La synchronisation bidirectionnelle des données entre l’Outil et les plateformes Second, incluant les mises à jour, les suppressions et les enrichissements.
- La traçabilité des échanges entre les systèmes, avec journalisation des opérations et suivi des statuts d’injection.
- La compatibilité avec les évolutions du socle Second, notamment en cas de mise à jour de la licence ou des modules techniques.

Le Titulaire devra collaborer avec les équipes techniques pilotée par la Banque des Territoires pour valider les points d’intégration, tester les flux, et assurer la pérennité de la connexion entre l’Outil et les Marketplaces tout au long de la période de licence.

- Récupération des fiches Offreurs injectées sur les Marketplaces
 - Pour que les Offreurs concernés par le pré-référencement puissent être sollicités automatiquement ou manuellement, l’Outil devra fournir une adresse électronique professionnelle valide et appartenant à la personne de contact au sein de la structure ciblée.
 - L’Outil devra prévoir l’envoi d’un mail de récupération de compte à chacun des Offreurs automatiquement référencés sur les Marketplaces. Les modalités de cet envoi resteront à déterminer par la Banque des Territoires.
- Archivages et PV de destruction des données

En fin de prestation, le Prestataire devra :

- Fournir une archive de l’ensemble des données et rapports et des documentations / guides et développements réalisés dans leur dernière version. [Fournir la possibilité de reprendre l’abonnement du serveur hébergé dans le cloud afin de poursuivre l’exploitation du service et des développements]
- Fournir la documentation technique, en français.
- Transmettre le PV de destruction des données, notamment des données personnelles

3.1.3. Livrables

- **Livrable 1**
 - Description : Une livraison des comptes rendus des Copils et des Coprojs
 - Délai de restitution du livrable 1 : 2 jours après chaque réunion
- **Livrable 2**
 - Description : Livraison d’un document de synthèse comprenant
 - Un court rappel du périmètre validé du service
 - Les conditions, résultats du test du service et le calendrier associé

- Les arbitrages pris par le comité de pilotage
 - Le paramétrage de l’Outil
- Délai de restitution du livrable 2 : 2 semaines après notification du bon de commande
- **Livrable 3**
 - Description : Mise en ligne du service opérationnel avec la livraison de logins et mots de passe pour les différents utilisateurs.
 - Délai de restitution du livrable 3 : 1 mois après la restitution du livrable 1
- **Livrable 4**
 - Description : Test d’intégration d’un nombre déterminé de fiches Offreurs simplifiées
 - Délai de restitution du livrable 3 : 1 semaine après la mise en ligne de l’Outil
- **Livrable 5**
 - Description : PV de destruction des données notamment des données personnelles
 - Délai de restitution du livrable : 6 mois après la dernière utilisation d’une donnée

3.2. Mission 2 : Assurer la vérification de service régulier (VSR), la maintenance de l’Outil (recettage, correction des anomalies) et une amélioration continue

3.2.1. Définition

Cette mission visera à garantir la continuité, la fiabilité et l’évolutivité du système d’alimentation mis en place dans le cadre de la mission 1. Le Titulaire devra assurer l’hébergement de l’outil en mode Saas, incluant la gestion des licences, la sécurité des données, la gestion des utilisateurs et la disponibilité du service selon un niveau de qualité défini.

Une phase de recette formelle sera organisée à l’issue du développement ou du paramétrage des fonctionnalités, suivie d’une Vérification de Service Régulier (VSR). Le Titulaire devra fournir un environnement de test distinct de la production, permettant de valider les évolutions et les correctifs avant mise en ligne.

Le Titulaire s’engagera à assurer la correction des anomalies identifiées pendant la recette ou en phase d’exploitation, ainsi qu’à maintenir l’outil en condition opérationnelle. Il devra également mettre en œuvre une maintenance évolutive, incluant le développement de nouvelles fonctionnalités à la demande de la Banque des Territoires, en complément de ses capacités internes. À l’issue de la VSR, le Prestataire devra garantir un accès complet aux développeurs mandatés par la Banque des Territoires pour permettre l’évolution du service.

Enfin, une documentation technique et fonctionnelle complète devra être fournie, accompagnée d’une courte formation des Utilisateurs internes (une simple démonstration pourra être suffisante).

3.2.2. Réalisation

- Hébergement et licence SaaS

Le Titulaire assurera l’hébergement dans le cadre de la doctrine Caisse des Dépôts et Consignations. La licence Saas, objet de cet appel d’offre, inclut le coût de l’hébergement.

- Recette et correction des bugs

Les prestations forfaitaires donneront lieu à une recette formelle de la part du Client, ainsi qu'à une phase de Vérification de Service Régulier (VSR). Le Prestataire s'engagera à fournir à minima un environnement de tests différents et non adhérents à l'environnement de production.

Une fois la phase de développement de l'interface terminée et le paramétrage des fonctionnalités demandées, le Titulaire sera tenu d'apporter des corrections si nécessaire et de maintenir l'Outil en condition opérationnelle. En somme, le Titulaire s'engagera à effectuer les corrections et démarches d'amélioration demandées, de manière à optimiser le niveau de sécurité de l'Outil, dans les mêmes conditions que celles prévues pour Vérification de service régulier (VSR).

- Maintenance évolutive

Le Titulaire devra mettre en œuvre des développements spécifiques que la Banque des Territoires souhaiterait éventuellement faire réaliser indépendamment de sa capacité interne à prendre en charge le développement.

A l'issue de la période de VSR, le Prestataire devra donner tout accès aux développeurs mandatés par la Banque des Territoires afin d'éventuellement faire évoluer le service.

- Documentation

Le Titulaire devra livrer une documentation complète et assurer la formation des utilisateurs internes.

3.2.3. Livrables

- **Livable 1**
 - Description : Licence et descriptif des opérations de maintenance récurrentes et non-récurrentes sur les différentes fonctionnalités
 - Délai de restitution du livable : 2 semaines avant la mise en ligne de l'Outil
- **Livable 2**
 - Description : Mise en service et mise à disposition d'un système de remontées et de traitement des anomalies
 - Délai de restitution du livable X : 2 semaines avant la mise en ligne de l'Outil
- **Livable 3**
 - Description : Livraison de la documentation de formation et de gestion de l'Outil
 - Délai de restitution du livable X : 2 semaines après la mise en ligne de l'Outil
- **Livable 4**
 - Description :
 - Mise à disposition des données associées à l'Outil
 - Mise à disposition des IHM développés (front)
 - Délai de restitution du livable : 24h après l'interruption du service

3.3. Mission 3 : Initier une requête régionale

3.3.1. Définition

Cette mission consistera à lancer, région par région, des requêtes ciblées sur l’Outil afin d’identifier les acteurs pertinents pour les thématiques couvertes par chaque Marketplace et d’injecter les fiches associées sur les espaces administrateurs d’une ou plusieurs Marketplaces :

- Chaque requête devra permettre la collecte, le traitement et l’enrichissement des données Offreurs, en vue de la création de fiches simplifiées, complètes et optimisées pour le SEO.
- Ces fiches seront ensuite injectées (par « batch » ou fiche par fiche) dans les espaces administrateurs des Places de marché concernées, sur toute la durée de la licence, dès lors que la Banque des Territoires sollicite l’Outil.
- Le Titulaire devra assurer la synchronisation des données entre l’Outil et les Marketplaces, ainsi que le suivi des injections.
- Un dispositif d’accompagnement à la récupération des fiches par les Offreurs pré-référencés devra être mis en place.

Cette mission visera à enrichir progressivement les catalogues des Marketplaces, en ciblant les territoires et les typologies d’acteurs prioritaires.

3.3.2. Réalisation

Comme mentionné ci-dessus, la mission 3 consistera à lancer des requêtes régionales ciblées sur l’Outil, à la demande de la Banque des Territoires. Elle s’appuiera sur le système mis en place dans le cadre de la mission 1 et bénéficie du maintien en condition opérationnelle assuré par la mission 2.

Le Prestataire devra donc :

- Déclencher une requête pour une région définie, couvrant toutes les thématiques disponibles
- Identifier les acteurs présents sur la région donnée
- Créer les fiches Offreurs simplifiées et y associer un « indice de fiabilité »
- Permettre l’injection et l’indexation des fiches sur la Place de marché concernée
- Assurer la synchronisation des données et le suivi des actions
- Accompagner à la récupération des fiches simplifiées par les Offreurs

3.3.3. Livrables

- **Livable 1**
 - Description : Mise en ligne des fiches Offreurs simplifiées, enrichies et optimisées pour le SEO, prêtes à l’injection.
 - Délai de restitution du livrable : 5 jours ouvrés après la réception du Bon de commande
- **Livable 2**
 - Description : Archivage des données injectées pour chaque campagne.
 - Délai de restitution du livrable : 6 mois après chaque campagne

4. COMPETENCES REQUISES

Afin de mener à bien l'intégralité de la mission, le Titulaire devra s'appuyer sur les compétences suivantes :

- Capacité à déployer rapidement un outil Saas robuste
- Capacité à proposer un service adapté aux contraintes et enjeux des cibles de la Banque des Territoires pour en favoriser l'utilisation et l'adoption en interne ainsi que la capacité à proposer des solutions complémentaires
- Capacité à mobiliser les moyens nécessaires au succès du projet dans des délais courts
- Agilité et force de proposition

5. CONDITIONS D'EXECUTION

5.1. Intervention et charge

La répartition optimum entre les consultants est laissée à l'appréciation des candidats. Cette répartition sera donc un élément déterminant au niveau de l'analyse des offres.

5.2. Lieu d'exécution de la prestation

La prestation sera principalement à réaliser : *en distanciel*